

Mot croisé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontal

- 1. Ce mois-ci / Joli
- 4. Appuyer
- 6. Console de jeux vidéos
- 7. Information
- 8. Sirop d'_____
- 9. Valeurs
- 10. Bras d'un oiseau
- 11. Pays d'Europe

Vertical

- 1. Contraire de vérité
- 3. Qui a la responsabilité
- 6. Nouvelle saison
- 8. Comète
- 11. L'ensemble des bourgeois

SUDOKU

7					4			9
1	4	2		5		7	6	8
3	9	6	1		8	5		
5	3			2	1		8	6
		4	9		6	3		
	8	9				2		
		1		9			2	
	6	3	7	4		8		
						6		7

Mot croisé février

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	F	E	V	R	I	E	R				G
2	E		A		M				M		U
3	M	U	L	T	I	C	O	L	O	R	E
4	M		E		T		R		T		R
5	E		N		E		A	M	O	U	R
6	S		T	Y	R	A	N		N		E
7			I				G		E		
8	C	O	N	F	I	S	E	R	I	E	S
9	E			O		O			G		A
10	R			R		D			E	A	U
11	F	O	O	T	B	A	L	L			T



L'INFO



MOT DE LA MAIRESSE

Gitane Michaud

Citoyens et citoyennes bonjour,

Le printemps est enfin arrivé et avec celui-ci l'espoir de température plus agréable.

La fonte de la neige est bien débutée, nous restons vigilants pour les débordements, si vous voulez signaler un débordement appelez au bureau 418-775-8266

Avec le retour à l'heure avancée, nous voyons bien que la période de clarté est plus longue, ça fait du bien au moral.

Les acériculteurs sont en plein travail pour se préparer à recueillir le doux nectar des érables pour le plus grand bonheur des amateurs de produit d'érable.

Nous aimons tous que notre municipalité soit active et les municipalités voisines aussi, ça nous permet d'avoir de la diversité. Il y aura un festival des sucres à St-Charles le 22 Mars, participons en grand nombre.

Si vous avez des invitations pour des événements, vous pouvez nous contacter pour l'inclure au journal.

Je vous souhaite un mois agréable et profitez bien du début du printemps.

- Gitane Michaud



Des nouvelles de notre municipalité

TU AIMES TON COIN, VA PLUS LOIN

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1100 municipalités au Québec. Les prochaines sont prévues le 2 novembre 2025.

La campagne *Tu aimes ton coin, va plus loin*, qui vise à susciter l'intérêt des citoyennes et citoyens pour l'un des quelque 8 000 postes électifs au palier municipal, se poursuit avec l'annonce de près d'une soixantaine de séances d'information dans les différentes régions du Québec. Au Bas-Saint-Laurent, elles seront le 15 avril, le 1^{er} mai et le 15 mai. Ces séances, qui se tiendront majoritairement de manière virtuelle, seront l'occasion, pour les personnes intéressées à poser leur candidature, d'en apprendre davantage sur les rôles et les responsabilités des élues et élus, des municipalités et des conseils municipaux. Les étapes à réaliser pour déposer sa candidature seront également abordées, et des ressources d'accompagnement postélectorales seront présentées. Fait à noter, certaines de ces séances seront tenues spécialement à l'intention des jeunes et des femmes.

Rappelons que lors des élections de 2021, près de 5 000 mairesses, maires, conseillères et conseillers ont été élus sans opposition, ce qui représente 62,7% des postes. De plus, 120 postes étaient restés vacants à l'issue du scrutin.

Pourtant, les municipalités sont l'instance la plus près du quotidien des citoyennes et citoyens qui, pour la vaste majorité, sont très attachés à leur communauté et à leur milieu de vie. Mobilisons-nous et ensemble, contribuons à convertir cet attachement en engagement concret. En travaillant de concert pour intéresser plus de gens possible à la fonction d'élue ou d'elu municipal, nous posons un geste fort pour favoriser la santé démocratique et le dynamisme de nos institutions. Pour s'inscrire, vous devez aller à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale/elections-municipales/elections-2025/seances-information>

MESSAGE DE VOTRE SERVICE INCENDIE

Certains pompiers du service incendie passeront prochainement dans les résidences afin de procéder à la vérification des avertisseurs de fumée (fonctionnement, état, emplacement, etc...) Cette visite ne se veut pas punitive en quoique ce soit, c'est seulement une manière d'agir de façon préventive concernant les avertisseurs de fumée pour ainsi sauver des vies et éviter des pertes matérielles pour tous les résidents. J'attire également votre attention sur les importantes accumulations de neige sur plusieurs toitures. Cette charge supplémentaire peut causer bien des problèmes aux bâtiments et ce jusqu'à un affaissement, une vérification rigoureuse des citoyens est de mise et dans plusieurs cas le déneigement s'impose. Pour toute autre question en matière d'incendie, vous pouvez communiquer directement à la caserne au 418-775-8266 poste 2056, il me fera plaisir ainsi qu'à toute l'équipe de vous aider. Pour toute situation urgente composez le 911.

Benoît Corbin
Directeur, SSI Les Hauteurs

BABILLARD

Vous souhaitez créer une activité ouverte à l'ensemble de la population ? Pour vous aider, vous pouvez contacter Rébecca Garon-Beaulieu au loisir.plateau@mitis.qc.ca ou par téléphone au 418-318-1567.

La Municipalité a un frigo libre-service. C'est gratuit, sans inscription et ouvert à tout le monde. Le frigo est au CLSC de Les Hauteurs, ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

CALENDRIER

Prochaines séances du conseil :

- 8 avril
- 13 mai

PROJETS EN COURS

- Égouts
- Événements multiples
- Frigo libre-service
- Complexe sportif
- Lac des Joncs
- Secteur résidentiel
- Camp de jour
- Nouveau camion
- Forêt nourricière
- SUMI
- Borne de recharge
- Mobilier urbain
- L'accessibilité aux bâtiments
- Plusieurs autres à venir !

MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8			1	2	3	4	5
9	10	11	12	13	14	15	6	7	8	9	10	11	12
16	17	18	19	20	21	22	13	14	15	16	17	18	19
23	24	25	26	27	28	29	20	21	22	23	24	25	26
30	31						27	28	29	30			

**NOUVEAUX CONTENANTS
CONSIGNES A PARTIR DU MOIS
DE MARS !**

***Texte provenant de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis.**

À partir du 1er mars 2025, plein de nouveaux contenants en plastique seront consignés ! Vous pourrez donc très bientôt aller porter vos bouteilles d'eau, bouteilles de Gatorade, bouteilles de jus en plastique, et d'autres contenants de boissons prête-à-boire au comptoir des épiceries et recevoir 10 ¢ en retour, comme pour les canettes et les bouteilles déjà consignées !

Mais qu'est-ce qui va à la consigne déjà ?

Besoin d'un petit rappel ?

Tout d'abord, ce sont tous les contenants en aluminium de 100mL à 2L. Cela inclut par exemple toutes les canettes de boisson prête à boire, comme les jus de fruits, les eaux pétillantes et aromatisées, les cocktails, les petits jus de légumes, etc.

Ensuite, tous les contenants qui étaient déjà consignés le demeurent ; il s'agit souvent de bouteilles de verre et les boissons en canette sur lesquelles il y a une mention de consigne!

Au 1er mars, la consigne sera élargie à TOUS les contenants de boisson prête-à-boire de PLASTIQUE de 100 mL à 2 L.

À quoi ça sert de consigner vos contenants ?

C'est sûr que vous n'allez pas devenir riche à coup de 10 sous, mais ça offre quand même une petite compensation pour votre bon geste ! La consigne assure un recyclage des contenants qui est complet et exempt de

contamination, ce qui est excellent pour l'environnement. En consignant, vous encouragez la réutilisation de nos matières plutôt que leur production constante, ce qui évite l'épuisement des ressources, l'enfouissement inutile de matières réutilisables, ainsi que les coûts et la pollution y étant reliés. Les générations futures vous en remercieront. Les canettes en aluminium, par exemple, sont recyclables dans leur intégrité, et ce, à l'infini ! Une tonne d'aluminium récupéré permet d'éviter l'usage d'une tonne de pétrole brut pour la fabrication de nouveaux contenants. Il y a de quoi faire une différence ! De plus, vous payez déjà pour la consigne de votre contenant au moment de l'achat, ainsi vous exercez vos droits de consommateur en allant porter vos contenants.

Ah, et n'oubliez pas, si la gobeuse ne prend pas votre contenant, ça ne veut pas dire qu'il n'est pas consignable ! Ne le jetez pas, allez le porter au comptoir avec vos bouteilles de verre et de plastique. Les employés pourront vous remettre vos sous et prendre en charge vos contenants.

Préparez vos contenants de plastique ! Bonne consigne et à bientôt !

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles



L'ÉCHO DES HAUTS-PLATEAUX

Pour suivre les prochaines activités d'ici et des Municipalités de Saint-Charles-Garnier et de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

Le 5 avril prochain aura lieu le spectacle annuel de l'Église en folie à St-Gabriel.

Le comité Loisirs de Les Hauteurs, en partenariat avec le Projet Éclaireur, invite la population à un souper-conférence 100% gratuit samedi le 26 avril à la salle municipale. Le menu du souper sera concocté par le Magasin DF Rouleau qui offrira le tout gratuitement aux personnes possédant leur billet. Puisque c'est un souper-conférence portant sur les enjeux de santé mental des agriculteurs, des conférenciers seront sur place pour aborder différents sujets. Des organismes de la région, sous forme de kiosques, présenteront les services offerts à la population des Hauts-Plateaux. Afin de rendre l'activité le plus accessible possible, il n'y a pas de coût d'entrée. Il faut par contre obligatoirement aller vous procurer votre billet au Magasin DF Rouleau ou au Dépanneur du Coin de Les Hauteurs. Dû à la nature du sujet et de l'organisation de l'évènement, c'est ouvert aux personnes de 14 ans et plus seulement. Les billets seront accessibles à partir de vendredi le 28 mars. C'est un rendez-vous samedi le 26 avril à 19h. 150 places maximum. Billet obligatoire.

Rébecca Garon-Beaulieu
Ressource intermunicipale en loisirs des Hauts-Plateaux
St-Gabriel-de-Rimouski | Les Hauteurs | St-Charles-Garnier
loisir.plateau@mitis.qc.ca
418-318-1567

**INVITATION DU CERCLE DES
FERMIÈRES**

Le Cercle des Fermières vous invite à son traditionnel dîner style cabane à sucre le 13 avril après la messe. Au menu, il y aura des crêpes, des fèves au lard, du pain de ménage, des saucisses enrobées de bacon et du sirop d'érable. L'entrée est 10\$ pour les adultes et 5\$ pour les enfants. Il y aura de la tire sur la neige à 5\$.

De plus, le Cercle organise également un bingo cadeau le 27 avril à 13h30 au local de l'âge d'or.



COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

La population de La Mitis est invitée à participer à une consultation collective afin de trouver la solution la plus efficace pour la collecte des plastiques agricoles dans notre MRC.

L'événement aura lieu le mardi 1^{er} avril 2025 de 20h à 21h30 à la salle paroissiale de Sainte-Angèle-de-Mérici (510 Avenue de la Vallée).

Nous explorerons notamment l'option du porte-à-porte, qui pourrait vous faire gagner du temps et augmenter le taux de récupération. Plusieurs scénarios seront présentés et soumis à discussion.

La consultation collective est organisée conjointement par la MRC de La Mitis et la Régie intermunicipale de traitement des Matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, avec la collaboration de Synergie BSL et de SEKHA.

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La Municipalité de Les Hauteurs a déposé une demande de subvention afin d'installer une borne de recharge pour véhicule électrique.

La borne serait installée devant le bâtiment municipal. L'objectif serait une installation dès cette année. Le projet provient de plusieurs demandes citoyennes. La borne répondra au besoin quant à l'augmentation du nombre de véhicules électriques dans la région.

SERVICE MUNICIPAL DE SURVEILLANCE DE JEUNES

Notre service municipal de surveillance de jeunes sera de retour pour l'année scolaire 2025-2026.

Les fiches d'inscriptions seront distribuées dans les prochaines semaines via notre école à Les Hauteurs. De plus, pour les jeunes débutant l'école l'année prochaine et dont les parents souhaitent inscrire leur enfant au service, vous pouvez passer par notre responsable Paméla ou demander au bureau municipal une fiche d'inscription. Les fiches seront disponibles dès le mois d'avril.

DES CAMÉRAS POUR ÉVITER LA VIOLENCE ET LE VANDALISME

Avec la hausse des cas de vandalisme sur les infrastructures municipales ainsi que la recrudescence d'actes d'intimidation, la Municipalité a décidé de passer à l'action.

Ainsi, des caméras furent ajoutées à celles existantes. Nous avons ainsi une vue 24 heures sur 24 sur ce qui se passe.

La présence de caméras est une triste conséquence d'actes répétés : gazébo vandalisé, salles de bain saccagées, murs défoncés, toilettes arrachées, bibliothèque libre-service défoncée, etc. Et la liste continue. Dans les dernières années, plusieurs projets ont vu le jour. De nombreux sont en attente de financement. Ces améliorations à nos conditions de vie appartiennent à l'ensemble de la population. Prenons soins de nos infrastructures.



**Il y a une place
pour TOI**

Arrivée à Mont-Joli
pour 8h à tous les matins

Information et réservation :
www.tacmitis.org
418 775-8808

TAC
de La Mitis